

L'étape de trop

Nos enfants ne savent plus écrire, c'est épouvantable ! À écouter le faucon caquiste, les adolescent.e.s n'ont plus les *skills* pour réussir leur épreuve ministérielle de cinquième secondaire. C'est tellement *sketch* que même MC Gilles s'est permis de se porter à la défense du grand retour des dictées traditionnelles à *Tout le monde en parle*. Au secours!

Si on résume la cassette que l'on entend *ad nauseam* dans les médias, c'est l'apocalypse dans les classes de français. Relativisons. Oui, le problème est réel, mais des solutions existent.

Monsieur Drainville, vous connaissez bien les enjeux liés à la qualité de la compétence à écrire des élèves québécois. Plutôt que de s'attarder sur ce qui va mal, en tant qu'enseignantes de français, nous vous proposons de passer directement à l'action. L'une des solutions les plus faciles à mettre en place, et ce, dès le début de la prochaine année scolaire, c'est le retour à un système d'évaluation à deux bulletins. Voici pourquoi.

Évaluer au lieu d'enseigner

Entre septembre et octobre, les enseignant.e.s doivent créer des liens significatifs avec tous leurs élèves, leur enseigner de nouvelles notions et en évaluer leur compréhension afin de pouvoir produire un bulletin *illico presto*. Résultat ? Les élèves écrivent plus souvent en contexte d'évaluation sommative qu'en contexte d'apprentissages.

Pour miner le développement de la compétence à écrire des élèves, il n'y a pas mieux. Pas le choix, le premier bulletin est publié au début du mois de novembre.

Trois bulletins par année scolaire, c'est trop. Les inconvénients d'un tel système sont multiples, mais le plus évident est le fait qu'il contraint les enseignant.e.s à *évaluer* la compétence à écrire de leurs élèves au lieu de les aider à *l'améliorer*. Nous manquons de temps pour privilégier des stratégies d'enseignement gagnantes comme de faire écrire les élèves tous les jours, de leur faire vivre des ateliers d'écriture créative ou de leur fournir régulièrement des rétroactions pertinentes. Les pratiques probantes ne manquent pas, mais le temps, oui !

Une communication essentielle

Nous comprenons que de publier seulement deux bulletins par année peut sembler défavorable pour les parents qui souhaitent être tenus informés de la progression de leur enfant. Il s'agit d'un désir tout à fait légitime.

Or, ce n'est pas parce que le premier bulletin est publié en janvier que les parents n'ont aucune information quant aux résultats scolaires de leur enfant, bien au contraire ! Entre la publication des deux bulletins, les enseignant.e.s n'auraient qu'à produire une communication aux parents (une appréciation qualitative de la progression de l'élève) afin de les tenir au courant des forces et des défis de leur enfant. Ces deux communications, jumelées aux résultats d'évaluations qui sont déjà publiés périodiquement sur le portail de l'école, permettraient de cibler rapidement les élèves en difficulté et de trouver des moyens concrets pour les soutenir.

Monsieur Drainville, tout comme vous, nous sommes très préoccupées par l'amélioration de la compétence à écrire des élèves. Il est évident que l'une des façons d'y contribuer serait de revenir à un modèle d'évaluation à deux étapes qui, par ailleurs, serait aussi bénéfique pour l'ensemble des matières. Des enseignant.e.s de partout au Québec se sont déjà mobilisé.e.s cet automne pour faire valoir le bien-fondé de cette proposition. Plus de 6275 enseignant.e.s les avaient appuyé.e.s.

Votre gouvernement dit placer l'éducation en tête de ses priorités et vous en conviendrez, les enseignant.e.s sont de loin les mieux placé.e.s pour vous aider à respecter cet engagement.

Ayez confiance en nos *skills*.

Signatures

Alexandra Pharand, enseignante de français au secondaire et vice-présidente aux communications de l'AQPF (Association québécoise des professeur.e.s de français).

Rosalie Meloche-Dumas, enseignante de français au secondaire, chargée de cours au Département de didactique de l'Université de Montréal et ambassadrice de l'AQPF.